

Copie à : Monsieur l'Ambassadeur F. Schnyder, en vacances en Suisse,
aux bons soins du Département politique
Ambassade de Suisse, Washington
Monsieur A. Sauter, Directeur du Service fédéral de l'hygiène
publique, Berne
Ja, He

Berne, le 8 avril 1970

He/le - USA 867.3

Problème des sérums et vaccins
avec les NIH, Etats-Unis

Note à l'intention de Monsieur l'Ambassadeur A. Weitnauer

M. l'Ambassadeur F. Schnyder, de passage à Berne, a rendu aujourd'hui visite à M. A. Sauter, Directeur du Service fédéral de l'hygiène publique, accompagné du soussigné.

Après un bref rappel de la manière dont furent résolues nos difficultés avec les autorités de la FDA en matière d'inspections de fabrication, M. l'Ambassadeur Schnyder a exposé comment se présente le problème parallèle avec les autorités des NIH. Les obstacles qui restent à vaincre sont de deux ordres : juridique d'une part, relatif à la santé publique d'autre part. Une solution sur le plan juridique semblerait pouvoir être trouvée et l'Ambassade a engagé à ce sujet les pourparlers nécessaires. Pour que ceux-ci aboutissent toutefois, il s'agit que les autorités américaines compétentes pour conclure avec la Suisse un accord répondant à ses désirs, c'est-à-dire reconnaissant en substance notre système national d'inspections comme équivalent au système américain, aient l'assurance que les questions d'ordre technique et relatives à la politique de l'hygiène publique peuvent être réglées de manière à donner des garanties absolues.

./.

- 2 -

Rappelant qu'une solution de fortune a, une nouvelle fois, été trouvée pour l'Institut sérothérapique et vaccinal, - laquelle prévoit qu'un inspecteur américain accompagnera en mai-juin prochains une inspection officielle suisse de cet établissement, - ce qui permettra à la fois l'octroi d'une licence pour un produit nouveau (Tetanus Toxoïd) et le renouvellement de toutes les licences existantes, M. l'Ambassadeur Schnyder souligne que la venue d'un inspecteur du NIH en Suisse sera une excellente occasion, pour les responsables de l'inspection suisse, de cultiver de confiantes relations professionnelles avec lui. Sans trop attendre, ces relations et ces contacts devraient pouvoir être repris et poursuivis aux Etats-Unis, après que la Suisse aura fait parvenir aux NIH copie du rapport de l'inspection dont il s'agit. M. l'Ambassadeur Schnyder prie donc instamment M. Sauter de mettre le Dr. Fleury à disposition, ne serait-ce que pour quelques jours, aussitôt que possible après la session parlementaire de juin, de manière que ce dernier puisse avoir l'occasion de passer 4 ou 5 jours avec ses collègues des NIH à Washington pour discuter de vive voix avec eux, en même temps que les deux rapports transmis cette année, les méthodes employées pour l'inspection. M. l'Ambassadeur Schnyder pense qu'un tel contact, s'il est possible avant votre venue aux Etats-Unis en octobre prochain, permettrait que s'engagent alors, avec le State Department, des conversations ayant des chances de déboucher sur une solution véritable de ce problème.

M. le Directeur Sauter, après avoir exposé les raisons qui retiennent M. Fleury à Berne (nouvelle loi sur les épidémies) tombe d'accord qu'un séjour aux Etats-Unis limité à quelques jours pourrait, tout bien réfléchi, être envisagé, en effet, en juillet - août, une fois close la session parlementaire au cours de laquelle la nouvelle loi sera soumise à un premier examen. M. Sauter convient de rester en relations à ce sujet avec la Division du commerce, de manière que le séjour de M. Fleury puisse être organisé dans les meilleures conditions, conformément aux vœux de M. l'Ambassadeur Schnyder.

Celui-ci, remerciant M. Sauter, souligne que le court

./.

- 3 -

séjour envisagé pour cet été ne remplace pas le stage dont il avait été question précédemment pour le Dr. Fleury, et qui, lui, devrait bien durer 4 à 5 semaines. Ce stage continue d'être très souhaitable et devrait pouvoir être effectué à la première occasion, c'est-à-dire vraisemblablement durant la première moitié de l'année 1971. M. le Directeur Sauter partage également cet avis.

Il résulte de cet entretien que le Dr. Fleury sera mis à disposition pour un déplacement aux Etats-Unis dès le 29 juin (date de la fin de la session parlementaire d'été). Il est en outre convenu qu'à la première occasion, en 1971, le Dr. Fleury pourra se rendre aux Etats-Unis pour un stage de 4 à 5 semaines auprès des NIH. Le Service fédéral de l'hygiène publique, la Division du commerce et notre Ambassade à Washington resteront en contact à ce sujet.